

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 934 du 15 septembre 1959 :

n° 934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

19 septembre 1939

Numéro JO

n° 514 du 30/09/1939

Date du numéro

30 septembre 1939

### TEXTE INTÉGRAL

M. Houillère (Abel-Jean-Yvesi, chef du Service des contributions, service armé, classe de mobilisation 1925, est classé dans l'affectation spéciale, comme chef du Service des contributions et chargé du tribunal indigène du premier degré, pour une durée de trois mois, pour compter du 17 septembre 1959.